



VILLE DE MENTON

C.C.A.S.

Pôle Petite Enfance
Tél : 04.92.41.76.49
Fax : 04.92.41.76.29

Menton, le 7 février 2022

Madame, Monsieur,

L'action de la Ville de Menton s'intègre dans une politique familiale ambitieuse ne cessant d'investir en créant de nouvelles crèches, deux ludothèques, une micro-crèche, un service d'accueil familial, un lieu d'accueil parents-enfants et un relais petite enfance.

L'offre d'accueil de la Ville continue de s'amplifier avec l'ouverture prochaine d'une nouvelle crèche de 50 places.

En parallèle du développement de l'offre, nous souhaitons aussi apporter un autre regard sur nos services au travers d'un processus de modernisation tout en favorisant un travail collaboratif, une amélioration des pratiques professionnelles et une démarche d'amélioration continue de la qualité.

L'obtention du label Certi'Crèche nous a permis de pérenniser cette démarche mais aussi de présenter une marque de confiance supplémentaire pour la qualité des services rendus aux familles mentonnaises.

L'intérêt de l'enfant étant au cœur de nos préoccupations, nous souhaitons poursuivre nos actions au travers des engagements stratégiques suivants :

- Adapter et développer les services en fonction des besoins des familles et des grandes orientations nationales et locales,
- Engager une démarche de développement durable dans une dynamique collective,
- Développer et promouvoir des formations individuelles des professionnels et améliorer la politique de recrutement.

Nous continuerons à nous donner les moyens de répondre à ce grand enjeu de notre temps que représente la petite enfance en proposant un accueil de qualité adapté aux besoins de chaque enfant.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Président du C.C.A.S.,

Yves JUHEL